

AR Prefecture

017-251701827-20240328-202420D-DE
Reçu le 04/04/2024

- Canton de SURGÈRES : M. Jean-Jack AUBOYER ; M. Thierry PILLAUD ; M. Jackie ALBERT ; M. Jean-Yves ROUSSEAU ;
- Canton de THÉNAC : M. Fabrice MOREAU ; M. Gérard BOUYER ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Jean-Philippe GUIGNOUARD ; M. Christian BRUNET ; M. Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Emmanuel DAUGY ; M. Jean-Jacques GAURIVEAUD ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Bruno GUICHARD ; M. Patrick BARIBAS ;
- Ville de SAINTES : M. Ammar BERDAÏ.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : M. Bruno BESSAGUET ; M. Denis ROUYER ;
- SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO : M. Francis GRELLIER ; M. Gérard PERRIN
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : M. Daniel BOURSIER ; M. Philippe NEAU ;
- CDC du BASSIN DE MARENNES : M. Patrice BROUHARD ; M. François SERVENT ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : Philippe GACHET
- CDC de GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : M. Loïc GIRARD ; M. Jean GEAY ;
- CDC HAUTE SAINTONGE : M. Bruno ROBERT ; Mme Cécile BIRON ;
- CDC de L'ILE D'OLÉRON : M. Luc COIFFE ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : M. Alain FOUCHER ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : M. Philippe CHASSERIEAU ;
- SICN MONGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Luc BERTRAND.

ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS, Mesdames et Messieurs les délégués suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : M. Hervé DE BLEECKER ; M. Alain MARTAIL ;
- Canton de CHANIERES : M. Alain SERIS
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : Mme Martine BELLOTTI LEMONNIER ; M. Elisée BRUNET ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : M. Jean-Pierre PICOT ; M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU ; M. Bruno BLAZE
- Canton de LA JARRIE : M. Fabrice LEFEBVRE ; M. Jean-Pierre JAMMET ; M. Serge LETARD ;
- Canton de JONZAC : M. Claude BELOT ;
- Canton de LAGORD : M. Philippe GUIGNOUARD ; M. Patrick PHILBERT ; M. Jacques GLENEAUD ;
- Canton de MARANS : M. Régis MICHAUD, M. Philippe NERON ; M. Daniel BOURREAU ;
- Canton de MATHA : Mme Françoise LANOS-HIRT ;
- Canton de ROYAN : Mme Roselyne ZELECHOWSKI ; M. Stéphane DEVOUGE ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : M. Patrick VION ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. Alain RENOUX ;
- Canton SAINTONGE ESTUAIRE : M. Mickaël PERE ;
- Canton de SAUJON : M. Jean-Marc BABIN ; M. Florian BALAY ;
- Canton de THÉNAC : M. Pierre TUAL ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Gaël CHARPENTIER ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Philippe PICON ; Mme Christine FRESSONNET ;
- Canton LES TROIS MONTS : M. Jean-Michel RAPITEAU ; M. Johann LÉBOUCQ
- Ville de ROCHEFORT : M. Gérard PONS ; Mme Christèle MORIN ;
- Ville de SAINTES : M. Joël TERRIEN.

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : M. Christian PITARD ; M Serge ROY ;
- CDC AUNIS SUD : M. Olivier DENECHAUD ; M. François PELLETIER ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : M. Jean-Claude GRENON ;
- CDC DE L'ILE D'OLÉRON : M. Patrick GAZEU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Mme Annie POINOT-RIVIERE ;
- SIVOM du CANTON DE JONZAC : M. Patrick BERTHELOT ; M. Christophe CABRI ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CESAIRE : M. Aurélien NADAUD ;
- SICN MONGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Marc PAILLE ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : M. Jean-Dominique RAGONNAUD ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : M. Michel GÉNOUEL ;
- DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME : M. Gérard PONS.

AR Prefecture

017-251701827-20240328-202420D-DE
Reçu le 04/04/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Comité Syndical et le Bureau Syndical, installés suite au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020, et modifiés lors de l'Assemblée générale du 25 Novembre 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 Septembre 2021 portant modification des statuts, nommément désigné « **Syndicat départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime** », syndicat mixte ouvert restreint au sens de l'article L.5721-8 du CGCT,

Monsieur le Président indique qu'il est prévu de sortir les véhicules suivants de l'inventaire, dès leur vente :

- Un véhicule de service de type Renault Kangoo acquis en 2010 – (SYVL22)
Index kilométrique environ 223 000 Km
Boite manuelle - Diesel
N° inventaire M253 et M253-1
Prix proposé à la vente : 5 000 €

- Un véhicule de service de type Renault Kangoo acquis en 2013 – (SYVL29)
Index kilométrique environ 200 000 Km
Boite manuelle - Diesel
N° inventaire M297 et M297-1
Prix proposé à la vente : 6 200 €

- Un véhicule de service de type Peugeot SUV 2008 acquis en 2017 – (SYVL36)
Index kilométrique environ 190 000 Km
Boite automatique - Diesel
N° inventaire M330 et M330-1
Prix proposé à la vente : 8 500 €

- Un véhicule de service de type Peugeot SUV 2008 acquis en 2017 – (SYVL37)
Index kilométrique environ 220 000 Km
Boite automatique - Diesel
N° inventaire M331 et M331-1
Prix proposé à la vente : 8 000 €

- Un véhicule de service de type Peugeot RIFTER acquis en 2022 – (SYVL46)
Index kilométrique environ 18 000 Km
Boite automatique - Essence
N° inventaire M404 et M404-1
Prix proposé à la vente : 28 000 €

- Un véhicule de service de type Peugeot RIFTER acquis en 2022 – (SYVL47)
Index kilométrique environ 38 000 Km
Boite automatique - Essence
N° inventaire M406 et M406-1
Prix proposé à la vente : 26 000 €

- Equipement pour enrobeur projecteur de marque SCHAEFER acquis en 2009 – (SYEP1)
A installer sur un châssis
N° inventaire M240 – M240-1 et M240-2
Prix proposé à la vente : 10 000 €

- Point à temps automatique – Chassis DAF – Equipement Secmair acquis en 2008 – (SYPATA9)
N° inventaire M238 et M238-1
Prix proposé à la vente : 55 000 €

- Armoires métalliques
N° inventaire B310 – B403 et B404
Prix proposé à la vente : 40€ / unité

- Ordinateur et deux écrans
N° inventaire B1083 – B1095 - B1083-1 – B782 – B810 – B811
Prix proposé à la vente 30 €

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- **D'accepter la vente de ces immobilisations et d'opérer la mise à jour correspondante de l'inventaire,**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Loïc GIRARD

M... Michel PELLETIER



Auteur de l'acte : M. Loïc GIRARD – Président

Date de publication de l'acte sur le site internet de la collectivité :